

Villa créative à Avignon, le futur s'y joue déjà



La Villa créative a été inaugurée mardi 27 mai, 33 bis, rue Louis Pasteur. Une renaissance saluée par près de 600 de personnes invitées à investir le bâtiment principal et ses jardins dans un espace de 8 200m2 calme et verdoyant au cœur de l'intramuros d'Avignon. Plus de onze discours d'inauguration ont ponctué l'éclosion de ce lieu foisonnant où se rencontrent déjà la science, la recherche, les enseignants, les étudiants, les entreprises, les arts et les technologies du numérique. Mission ? Construire un futur qui s'emballe.

La villa créatrice ? C'est un lieu hybride de rencontres, de travail, de recherche, d'art, des technologies du numérique, d'expérimentations diverses et variées dans un espace voué à la création : 8 200m2 de jardins et de bâtiments patrimoniaux, quatre pavillons, quatre galeries, un auditorium, un studio de captation audio-vidéo, des bureaux, un jardin et même une brasserie. Elle accueillera des expositions d'art contemporain, des résidences d'artistes, des rencontres littéraires, des conférences et séminaires scientifiques, des ateliers de recherche, des forums scientifiques, des programmes pédagogiques, des cours et formations, de sessions de mentorat et des projets collaboratifs.



Ecrit par le 16 octobre 2025



La Villa créatrice, en lieu et place de l'ancienne faculté des sciences Copyright MMH

Un projet réalisé grâce à un partenariat public-privé

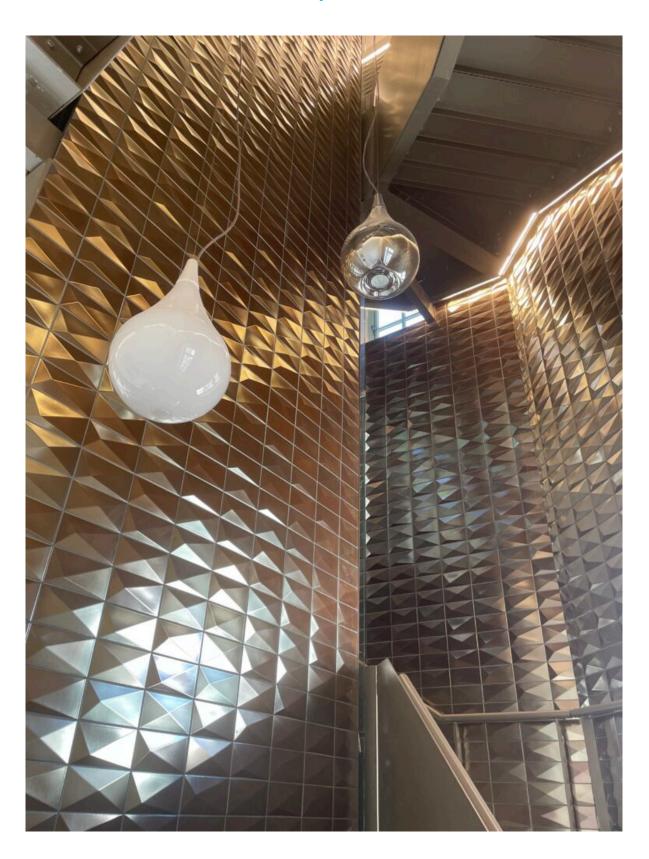
Il y a tout d'abord, ce modèle économique incroyable puisque qu'Avignon est la 1ere société universitaire de recherche (Sur) en France. Résultat d'un modèle juridique et financier inédit pour une structure publique lui assurant un autofinancement par le biais de l'exploitation des surfaces bâties.

Un modèle économique inédit

L'université d'Avignon est également pionnière puisqu'elle est seule lauréate dans le cadre du Programme Investissements d'Avenir 3 (<u>PIA3</u>). Un modèle économique et financier établi sur 20 ans, garantissant à la fois son autofinancement de fonctionnement et la pérennité du projet. Un projet qui en annonce un autre dans la foulée : la Villa naturalité, sur le <u>campus Hannah Arendt</u> à Agroparc et dont l'ouverture est prévue en 2027. « Une initiative qui donne déjà des idées aux universités de Nantes, La Rochelle, Reims, Strasbourg, Université de Québec à Montréal... », sourit Anne-Lise Rosier directrice des deux structures avignonnaises.



Ecrit par le 16 octobre 2025





L'escalier, signature de l'architecte Alfonso Femia Copyright MMH

La construction financière de la villa créative

Pour l'exploitation de la Villa Créative, Avignon Université a créé une société par actions simplifiées, la SAS Villa Immo SUR en investissant 48 % du capital aux côtés de deux partenaires : l'État via la Banque des territoires (17 %) et Étic (35 %). Au capital de 1 462 000 €, la SAS Villa Immo SUR porte les investissements du programme Villa Créative - c'est à elle que revient la gestion et l'exploitation des bâtiments de la Villa Créative en s'appuyant sur l'expertise d'Étic. Ainsi, la Société Universitaire et de Recherche (SUR) dispose d'une convention d'occupation du domaine public relative au site, lui permettant de l'exploiter et de déployer son activité à travers une offre plurielle de services.

Le financement de la réhabilitation

La réhabilitation a pu être entreprise grâce à un Contrat de Plan Etat Région de 15M€ réunissant les soutiens de l'État, la Région, le département de Vaucluse, le Grand Avignon, la Ville d'Avignon et l'Université, ainsi que des aides complémentaires du Ministère de l'Éducation nationale, l'Enseignement supérieur et de la Recherche, de la Banque des territoires, de la Banque Populaire Méditerranée et de la SAS Villa Immo SUR, pour obtenir un budget de 18,9M€ nécessaire à la dépollution et la réhabilitation complète du site. En plus de l'édifice patrimonial, l'Université d'Avignon a choisi d'intégrer un deuxième site. Rénové à hauteur de 700 000€ avec le soutien du programme France Relance, ce bâtiment est situé à 300 m du site principal. Inauguré en juillet 2023, le Pavillon des Arts et Métiers est désormais le lieu d'implantation du Cnam (Conservatoire national des arts et métiers) en Vaucluse.



Ecrit par le 16 octobre 2025



Autour de Georges Linarès président de l'université d'Avignon et d'Anne-Lise Rosier, directrice de la Villa créative et de la fondation Avignon univesité, les personnalités institutionnelles. Copyright MMH

Label Ethic

La Villa Créative est un lieu label Étic®. Étic® - Foncièrement Responsable, entreprise solidaire d'utilité sociale (ESUS) crée, finance et gère sur tout le territoire des espaces de bureaux et de commerces. Ces lieux permettent aux acteurs de l'Économie Sociale et Solidaire d'accéder à des locaux professionnels abordables, ainsi que de mutualiser espaces et services. L'ambiance y étant propice au partage comme à l'entraide.

Les partenaires pionniers de la Villa créative

Sept membres pionniers, résidents permanents de la Villa Créative, contribuent à l'écosystème dans plusieurs domaines : la formation, la recherche, l'entrepreneuriat, la création. Ce sont : le Cnam avec ses parcours diplômants ; l'Ecole des nouvelles images avec ses métiers du cinéma d'animation 2D et 3D ; la



French Tech Grande Provence avec ses start ups, entreprises innovantes et travaille à l'internationalisation; le Frames Web Video Festival pour la professionnalisation de la création vidéo et son développement sur Internet; le Festival d'Avignon, la plus importante manifestation internationale du spectacle vivant; Le Grand Avignon pour l'accompagnement des créateurs d'entreprise, du cinéma d'animation, du jeu vidéo, de la création numérique qui les soutient en louant le 1^{er} étage de la Villa créatrice et, enfin, Avignon Université qui a choisi d'investir un pavillon de 250 m2, totalement dédié à la Recherche et à l'Innovation. Conçu comme un espace d'accueil d'enseignants, ainsi que deux galeries de 110 m2 chacune.



Près de 600 personnes étaient présentes. Copyright MMH

Et aussi plus de 60 partenariats déjà noués

Parmi ses 60 partenaires, les Arts combinatoires Matrice et Convergence, D4 Avocats associés, SVSN - spectacle vivants et scènes numériques, la Collection Lambert, Les Hivernales - CDCN d'Avignon, l'École Supérieure d'Arts d'Avignon, La Garance - Scène Nationale de Cavaillon, l'Opéra et le Conservatoire à



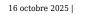
Rayonnement Régional du Grand Avignon, l'Orchestre national Avignon-Provence, les nombreux théâtres et musées de la ville d'Avignon ainsi que le tiers-lieu La Scierie...

Appels d'offres & Résidence d'artistes

La Villa Créative lance chaque semestre, en octobre-novembre et janvier-février, une campagne d'appel à projets : artistes, chercheurs, associations, collectifs, institutions sont invités à candidater. Les Collèges artistiques et scientifiques de la Villa Créative se réunissent à l'issue de l'appel pour étudier chaque candidature et potentiellement l'intégrer à l'écosystème de la Villa Créative – en l'associant à des programmes de recherche, en cours de développement à travers des résidences protéiformes, accueillies dans cet espace hybride. La 1ère année La Villa créatrice a compté 1 000 consultations de l'appel et réceptionné 120 candidatures. Enfin, La brasserie, écoresponsable, propose l'inclusion, donne à travailler et servir des produits locaux, équitables, provenant de circuits courts et à bas coûts carbone. C'est aussi un restaurant d'application.



L'exposition d'Edward Burtynsky Copyright MMH





L'actuelle exposition

La Villa Créative et le Centre Culturel Canadien ont signé, en 2024, des collaborations entre leurs lieux. La première de ces collaborations est l'exposition inaugurale de la Villa Créative, des images d'<u>Edward Burtynsky</u>.

Architectures immersives

Un dôme monumental, prévu pour septembre 2025 dans le jardin de la Villa Créative, incarnera cette vision d'une architecture durable et spirituelle, rétablissant le lien entre humains et écosystème. Côme Di Meglio développe, dans le cadre de S+T+ARTS, des architectures immersives en mycélium alliant design bioclimatique et contemplation. Favorisant bien-être et interactions sociales, le projet vise à réduire les coûts de fabrication pour diffuser largement ces structures grâce à une méthode innovante.



Partie des jardins de la Villa créative Copyright MMH

L'historique du lieu



Le bâtiment principal, datant du 20° siècle, était, au tout début, l'École normale d'institutrices du Vaucluse puis devient, en 1891, l'École normale d'instituteurs. Pendant la Première Guerre mondiale, le bâtiment est converti en hôpital auxiliaire pour soigner les blessés du front avant de retrouver ses fonctions au service de la formation des maîtres. Du début des années 1960 jusqu'en 2014, l'Université d'Avignon y installe sa Faculté des Sciences. Le lieu devenu alors friche, le Festival d'Avignon investit les jardins – chaque été, de 2014 à 2018, avec les Ateliers de la pensée qui contribueront à créer, pendant le temps estival un lieu central d'échanges intellectuels et scientifiques. En janvier 2022, est entrepris un chantier hors norme de réhabilitation du site.

Sa réhabilitation

La réhabilitation du site patrimonial historique, après dépollution a été confiée à Alfonso Femia, personnalité de l'architecture méditerranéenne à travers les Atelier(s) Alfonso Femia avec le cabinet d'architectes du patrimoine, DLAA Architectes. Ensemble, ils œuvrent à une conservation des éléments patrimoniaux du bâtiment, dans le respect des nouvelles contraintes environnementales et de l'écriture initiale du site. Deux éléments sont remarquables : la grille de la porte d'honneur et la recréation de l'escalier monumental en une création contemporaine sur mesure imaginée pour la Villa Créative. Ce chantier d'ampleur a rassemblé 30 entreprises qui ont rénové les bâtiments patrimoniaux et 7 500m2 de jardins.



Ecrit par le 16 octobre 2025



Les danseurs de l'Opéra d'Avignon Copyright MMH

Sorgues : sécurité renforcée autour du lycée Montesquieu



Ecrit par le 16 octobre 2025



Suite à l'agression survenue devant le lycée Montesquieu de Sorgues, la gendarmerie et la Police Municipale ont décidé d'unir leurs forces pour sécuriser les abords de l'établissement et rassurer élèves, parents et riverains.

« La présence renforcée des patrouilles vise à prévenir tout nouvel incident et à garantir un environnement serein pour tous », explique la gendarmerie de Vaucluse.

Cette mesure fait suite à l'agression au couteau d'un jeune de 17 ans, ce lundi matin 24 février, devant l'établissement scolaire. Les jours de la victime ne sont plus en danger alors que l'agresseur, né en 2008, a été interpellé par les gendarmes quelques heures plus tard. Une *enquête pour tentative de meurtre* a été ouverte à l'encontre de ce dernier, lui aussi élève dans le même lycée.

« Dans nos lycées, on doit apprendre, s'épanouir, préparer son avenir. Pas craindre la violence. »

Renaud Muselier, président de la Région Sud

La Région va renforcer les contrôles dans les lycées

« Je veux, au nom de la Région Sud, dire toute ma solidarité à la victime, à sa famille et à la communauté éducative, dénonce Renaud Muselier, président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Je tiens à remercier les secours, les forces de l'ordre dont l'intervention rapide a permis d'interpeller l'agresseur, ainsi que l'agent d'accueil du lycée, dont le sang-froid et la réactivité ont permis de porter immédiatement assistance à la victime. Rien ne justifie, jamais, une telle violence, cet acte est inacceptable! Dans nos lycées, on doit apprendre, s'épanouir, préparer son avenir. Pas craindre la

Ecrit par le 16 octobre 2025

violence. »

« Après l'annonce la semaine dernière d'Elisabeth Borne, Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, une multiplication des contrôles réguliers de sacs seront organisés devant certains lycées dès le printemps par les forces de l'ordre, en lien avec le préfet, le procureur et le représentant de l'Education nationale, poursuit le président de la Région Sud dont les lycées sont une de ses compétences. La Région est et restera pleinement mobilisée pour garantir la sécurité et la tranquillité de nos jeunes. »

Le Vaucluse devrait totaliser 1 500 lycéens de moins d'ici 20 ans





Selon une nouvelle étude de <u>l'Insee</u>, si actuellement le nombre des lycéens continue à augmenter dans le Vaucluse, les effectifs devraient commencer à diminuer à l'horizon 2030 pour être inférieur à ceux d'aujourd'hui en 2042.

« En 2022, 164 500 lycéens de 14 à 18 ans (hors apprentissage) étudient en Provence-Alpes-Côte d'Azur, explique une nouvelle étude de <u>l'Insee</u> réalisée en partenariat avec la région académique Provence-Alpes-Côte d'Azur et la région Sud. Leur nombre a fortement augmenté depuis 2013. En poursuivant les tendances démographiques et de scolarisation récentes, il continuerait de progresser à un rythme soutenu jusqu'en 2028. Il diminuerait ensuite progressivement au cours de la décennie suivante. Ces dynamiques haussières puis baissières se constateraient dans tous les départements. Les effectifs passeraient en dessous de leur niveau de 2022, dans tous les départements, entre 2030 et 2035. » En 2042, le nombre de lycéens serait inférieur à celui de 2022 presque partout dans la région y compris en Vaucluse.

Moins 170 lycéens vauclusiens à partir d'ici 2028

« En faisant l'hypothèse, sur la période 2018-2042, d'une poursuite des tendances récentes de natalité et de migration et d'un maintien du taux de scolarisation à son niveau de 2018, le nombre de lycéens de Provence-Alpes-Côte d'Azur devrait continuer à croître jusqu'en 2028, poursuit l'Insee Paca. Il augmenterait d'environ 1% par an, soit en moyenne 1 600 lycéens supplémentaires chaque année entre 2022 et 2028. Cette progression serait supérieure à celle observée entre 2013 et 2022 (+0,6% par an) en raison notamment des dynamiques passées de natalité. »

Pour le Vaucluse, cette augmentation s'élèverait à +0,9% sur la période 2022-2028. Les effectifs diminueraient ensuite de -1% entre 2028 et 2042. Au final, en moyenne l'évolution de la population lycéen en Vaucluse s'établirait à -0,5% entre 2022 et 2042.

En nombre de lycéens, le Vaucluse va donc continuer à augmenter en moyenne de 150 élèves par an jusqu'en 2028. A partir de cette date, on devrait assister à une inversion de tendance (-170 lycéens par an) pour atteindre un déficit cumulé de -1 530 lycéens en Vaucluse en 2042 (voir tableau 'Evolution du nombre de lycéen par an' ci-dessous).

Evolution du nombre de lycéen par an



Département	2022-2028	2028-2042	2022-2042
Alpes-de-			
Haute-Provence	30	-60	-700
Hautes-			
Alpes	30	-80	-930
Alpes-			
Maritimes	320	-320	-2 640
Bouches-			
du-Rhône	680	-650	-5 040
Var	370	-340	-2 510
Vaucluse	150	-170	-1 530

Evolution du nombre de lycéens par an. ©Insee Paca

A l'échelle régionale, à partir de 2028, quel que soit le scénario de projection démographique retenu, la population lycéenne diminuerait jusqu'à l'orée des années 2040 en raison de la baisse de la natalité observée depuis 2013. En dehors de chocs ponctuels liés à un contexte international particulier, comme l'arrivée d'enfants ukrainiens en 2022, les flux migratoires influeraient peu sur cette tendance.

« Les scénarios de projection divergent à compter de 2038 en fonction des hypothèses de fécondité retenues, explique l'Insee. Dans le scénario où la fécondité serait plus forte que celle observée actuellement, le nombre de lycéens pourrait repartir à la hausse. En effet, les naissances supplémentaires à partir de 2022 se traduiraient une quinzaine d'années plus tard par des lycéens supplémentaires. A l'inverse, le scénario dit de fécondité basse prolongerait la baisse du nombre de lycéens au-delà de 2038. Selon le scénario central et en considérant le lieu de résidence des lycéens (et non plus celui de leur établissement de formation), tous les départements de la région suivraient la même tendance, de manière plus ou moins marquée. Ils connaîtraient leur pic de lycéens résidents autour de 2028. »

Evolution du nombre de lycéens entre 2022 et 2028, évolution du nombre de lycéens, par zones vauclusiennes



Zone	Nombre de lycéens à la hausse ou à la baisse	Évolution annuelle (en %)
Arles	210	0,9
Avignon	410	0,8
Carpentras	370	1,8
Cavaillon	260	1,3
Orange	190	0,9
Pertuis	0	0,0
Salon-de-Provence	360	1,3

Evolution du nombre de lycéens entre 2022 et 2028, évolution du nombre de lycéens, par zones vauclusiennes. ©Insee Paca

Ainsi, entre 2022 et 2028, la croissance serait modérée dans les Hautes-Alpes et les Alpes-de-Haute-Provence et plus forte dans le Vaucluse et les Alpes-Maritimes et plus encore dans les Bouches-du-Rhône et le Var. Sur la période 2028-2042, la tendance s'inverserait partout. La diminution serait la plus forte dans les Hautes-Alpes et les Alpes-de-Haute-Provence notamment (voir tableau 'Taux d'évolution annuel moyen en %' ci-dessous). Tous les départements retrouveraient leur niveau de lycéens de 2022, entre 2030 et 2035.

Taux d'évolution annuel moyen en %

Département	2022-2028	2028-2042	2022-2042
Alpes-de-Haute-Provence	0,6	-1,4	-0,8
Hautes-Alpes	0,6	-2,1	-1,3
Alpes-Maritimes	0,9	-1,0	-0,4
Bouches-du-Rhône	1,0	-1,0	-0,4
Var	1,1	-1,1	-0,4
Vaucluse	0,9	-1,0	-0,5

Taux d'évolution annuel moyen en %. © Insee Paca

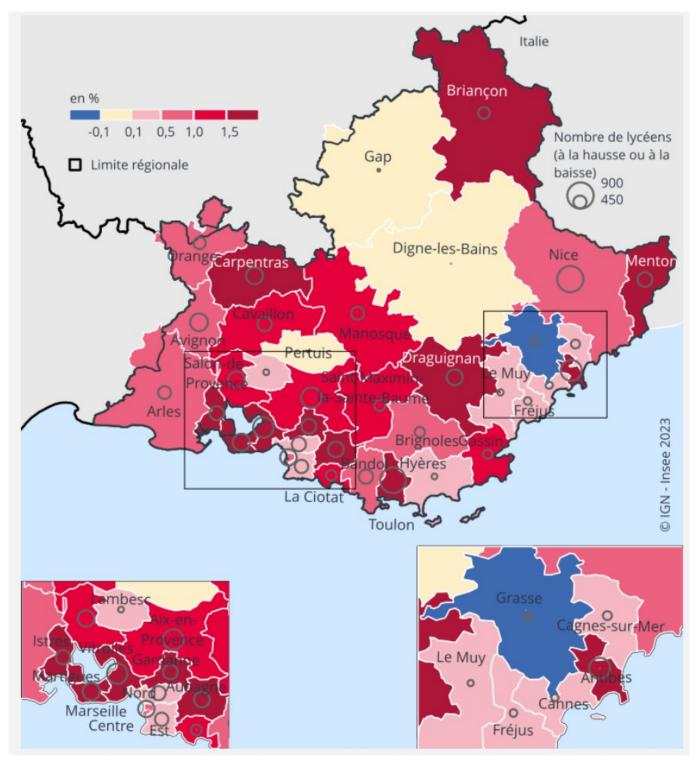
Forte hausse à Carpentras et Cavaillon

En Vaucluse, sur la période 2022-2028 c'est à Carpentras que les effectifs lycéens connaitront les plus fortes hausses (+1,8%). Arrivent ensuite Cavaillon (+1,3%) Orange (+0,9%) et Avignon (+0,8%). A l'image des effectifs des zones de Digne-les-Bains et Gap ceux de Pertuis afficheront une grande stabilité (+/-0%).

« Dans chacune des zones de Nice et de Toulon, la hausse serait d'un peu plus de 850 lycéens sur la période. Celles d'Avignon, Aix-en-Provence, Vitrolles et Antibes en gagneraient plus de 400 chacune », annonce l'Insee. Ce nombre s'élèverait à 370 sur Carpentras, 260 à Cavaillon et 190 pour Orange.

Evolution du nombre de lycéens dans les zones de Vaucluse entre 2022 et 2028





Evolution du nombre de lycéens dans les zones de Vaucluse entre 2022 et 2028. ©Insee Paca



Chute des effectifs à partir de 2028

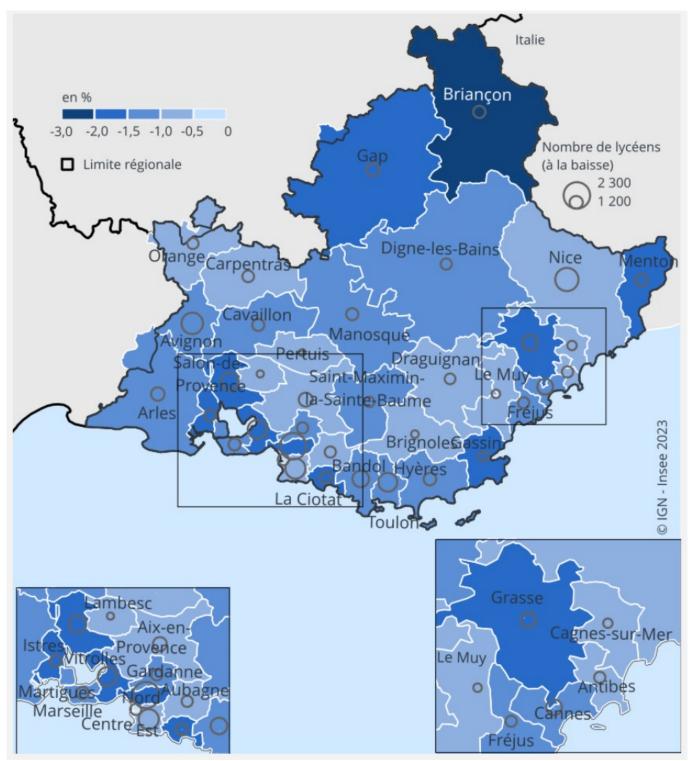
Selon l'Insee, entre 2028 et 2042, toutes les zones de la région perdraient des lycéens. L'analyse régionale de l'Insee fait apparaître que « La zone de Briançon connaîtrait la plus forte rupture de tendance. Après une hausse importante jusqu'en 2028, sa population lycéenne diminuerait de 2,8 % en moyenne par an, soit une perte de 500 lycéens entre 2028 et 2042. Ce retournement proviendrait principalement de la baisse des naissances qui ne serait plus compensée par l'excédent migratoire des 14 à 18 ans. La zone de Menton aurait une trajectoire comparable avec une baisse annuelle moyenne de 1,8 % de ses effectifs de lycéens sur la période 2028-2042 (soit 500 lycéens de moins au total), après une hausse de 2,3 % par an entre 2022 et 2028. »

« Huit autres zones, dont cinq dans les Bouches-du-Rhône, connaîtraient également des baisses notables (entre 1,5% et 2,0% par an). Les zones les plus peuplées perdraient le plus grand nombre de lycéens. L'ensemble des trois zones de Marseille perdrait 4 000 lycéens sur la période et celles de Nice, Avignon et Toulon en perdraient respectivement 1 800, 1 500 et 1 200. Le nombre de lycéens diminuerait de respectivement 1 200 et 1 000 dans les zones de Vitrolles et de Salon-de-Provence, où la baisse serait plus intense (-1,7% par an). »

A l'inverse, cinq zones perdraient moins d'une centaine de lycéens : celles de Marseille Centre, Draguignan, Brignoles, Carpentras et Aubagne. Seule la zone d'Antibes gagnerait des lycéens entre 2022 et 2042 (+150).

Évolution annuelle moyenne du nombre de lycéens entre 2028 et 2042, par zone





Évolution annuelle moyenne du nombre de lycéens entre 2028 et 2042, par zone. ©Insee Paca



Dans le détail, sur cette période les effectifs sont donc orientés à la baisse sur Avignon (-1,4%), Cavaillon (-1,1%) Pertuis (-0,9%), Orange (-0,8%) et Carpentras (-0,8%). Une diminution encore plus importante pour nos voisins de Salon-de-Provence (-1,6%) et, dans une moindre mesure, Arles (-1,2%).

En nombre de lycéens, d'ici 20 ans, l'Insee évaluent la baisse du nombre d'élèves entre 2028 et 2042 à -1 500 lycéens pour la zone de la cité des papes, -500 pour la zone de Cavaillon, -400 pour celles de Carpentras et Orange, -200 pour celle de Pertuis. Une prévision estimée à -1 000 pour le secteur de Salon et -600 pour celui d'Arles.

Évolution annuelle moyenne du nombre de lycéens entre 2028 et 2042, par zone en Vaucluse

Zone	Nombre de lycéens (à la baisse)	Évolution annuelle (en %)
Arles	600	-1,2
Avignon	1 500	-1,4
Carpentras	400	-0,8
Cavaillon	500	-1,1
Orange	400	-0,8
Pertuis	200	-0,9
Salon-de-Provence	1 000	-1,6

Évolution annuelle moyenne du nombre de lycéens entre 2028 et 2042, par zone en Vaucluse. © Insee Paca

*Le nombre de naissances au début des années 2000 est le principal moteur de la croissance du nombre de lycéens observée ces dernières années. Cette dynamique devrait se poursuivre jusqu'en 2028. Entre 1999 et 2013, la hausse de la fécondité a plus que compensé la baisse du nombre de femmes en âge de procréer (14 à 49 ans). Cette hausse a été beaucoup plus forte dans la région qu'en France métropolitaine.

L'arrivée de familles, en particulier celles ayant des enfants âgés de 14 à 18 ans, contribue également à la hausse du nombre de lycéens. En Provence-Alpes-Côte d'Azur, le solde migratoire (la différence entre les arrivées et les départs, depuis et vers les autres régions françaises) pour cette tranche d'âge est de +0.3 % en 2019.

Premier de la classe



Ecrit par le 16 octobre 2025



Le ministère de l'éducation nationale a publié le 29 mars dernier ses premiers « indicateurs de valeurs ajoutés » des collèges et des lycées. Traduction : il s'agit de noter les établissements, mais pas de les classer.... Plusieurs critères sont utilisés : le taux de réussite au brevet des collèges, les notes à l'écrit, le pourcentage d'élèves qui vont de la 6e à la 3e.... Surprise, ce ne sont pas forcément les établissements attendus qui ont les meilleurs résultats. Exemple : le collège Paul Gauthier de Cavaillon.

Même si ce baromètre n'a pas pour vocation à faire des classements on ne saurait s'empêcher de comparer. Ainsi, avec un taux de réussite au brevet des collèges de 99 %, le collège Paul Gauthier se classe en première position pour les établissements publics du département de Vaucluse. Le pari n'était pas gagné d'avance pour cet établissement classé en REP +, doté d'une Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté (SEGPA), destiné à recevoir les enfants en difficulté scolaire. Mais cet établissement accueille aussi des élèves qui ont des facilités. Ainsi, plusieurs pôles d'excellences ont été créés : section sportive, classe bilingue allemand, classe théâtre, classe antiquité langues anciennes, classe EURO, classe défense, classe vélo-environnement. Ce collège est aussi équipé pour accueillir les enfants handicapés. C'est cette mixité « à plusieurs étages » qui explique aussi sans aucun doute ces bons résultats.

Un établissement ouvert sur le monde



A la mixité vient s'ajouter aussi l'ouverture. Pour les 54 professeurs de ce collège, l'ouverture sur l'extérieur n'est pas qu'une volonté c'est une réalité. De très nombreux partenariats ont été mis en œuvre avec des collectivités (ville, agglomération, département) avec des institutions comme l'armée, les universités de Marseille et d'Avignon, des associations, ou encore une trentaine d'entreprises du territoire. Cela débouche sur du tutorat, des stages en immersion, beaucoup de rencontres, des échanges, des activités extra scolaires... Pour son principal, Kaci Diha : « il s'agit de donner à tous les élèves les moyens de réussir ». « Pour cela, leur bien-être est notre priorité », précise-t-il.

Une ambition forte

Le secret de cette réussite pourrait être résumé en un mot : l'ambition. L'ambition pour les élèves, pour le projet pédagogique et pour les très nombreuses initiatives portées par ce collège et son équipe pédagogique. Il n'y aurait donc pas de fatalité ou de règles préétablies qui voudraient que les moins favorisés socialement n'aient pas autant de chances que les autres. Les résultats de cet établissement montrent que si la volonté existe et qu'on s'en donne les moyens, c'est possible. Mais la route est encore longue surtout si on regarde ce qui se passe ensuite dans l'enseignement secondaire ou dans le supérieur.

Mais ne boudons pas notre plaisir et réjouissons-nous de cet exemple donné. Pour Kaci Diha, le principal de ce collège, sa plus grande fierté est l'attractivité de l'établissement qu'il dirige. Chaque année il y a toujours plus d'élèves qui s'y inscrivent que d'élèves qui le quittent.

Il y a 6 ans le collège comptait 330 élèves, aujourd'hui il en compte 520. Belle récompense!

Rencontre des orchestres Cham de Sorgues et d'Oloron-Sainte-Marie



Ecrit par le 16 octobre 2025



Jeudi 6 avril, à 19h, Les orchestres Cham -Classe à horaires aménagés musique- de Sorgues et d'Oloron-Sainte-Marie joueront ensemble dans le cadre d'un rapprochement avec le Mandé Brass Band burkinabé.

Cette rencontre entre l'orchestre de 3e CHAM (Classe à Horaires Aménagés Musique) du <u>Collège Voltaire de Sorgues</u> et l'orchestre de 4ème CHAM d'<u>Oloron-Sainte-Marie</u> est le fruit d'un projet de partenariat mené depuis le début de l'année scolaire. Peu à peu, ces jeunes musiciens expérimentent et s'approprient un nouveau répertoire où le rythme, celui du Mandé Brass Band – un groupe de musiciens jazz et de percussionnistes du Burkina Faso – est roi.

Faire travailler deux orchestres ensemble

David Mimey, musicien du groupe, est déjà intervenu à deux reprises auprès de chacun des orchestres afin de les faire travailler au plus près de leur style musical, autour de quatre morceaux arrangés spécialement pour ce projet et ces élèves.

Ca se passe le 6 Avril prochain

Le 6 avril prochain, l'orchestre d'Oloron-Sainte-Marie sera accueilli à Sorgues pour une première rencontre. Pour l'occasion, deux musiciens du groupe <u>Mandé Brass Band</u>, David Mimey et Fabien David, seront présents sur la scène du Pôle culturel, aux côtés des apprentis musiciens.

Un premier concert

Ce concert de restitution n'est que la première étape du partenariat. Il permettra de donner un aperçu du



Ecrit par le 16 octobre 2025

concert final, qui aura lieu jeudi 29 juin sur la scène du festival d'Oloron-Sainte-Marie 'Jazz à Oloron', auquel les élèves Sorguais participeront aux côtés de leurs camarades Oloronais et des membres du Mandé Brass Band. Un voyage, une rencontre, un partage, aussi bien musical qu'humain et une belle aventure pour ces jeunes. Ce projet est soutenu par la Sacem (Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique), Les fabriques à musiques, La copie privée et Orchestre à l'école.

Focus sur le Mandé Brass Band

Depuis 2015, Le Mandé trace sa propre voie dans la grande famille des Brass Band. Aux sons des cuivres, l'Afrique se réinvente avec des arrangements teintés d'afrobeat et de Jazz, des percussions et des chants. Leurs compositions sont interprétées en déambulation ou en fixe avec les instruments traditionnels mandingues -djembes, balafon diatonique, dunun- et une section cuivres aux consonances jazz et afrobeat.

Les infos pratiques

Pôle culturel - Salle de spectacle. Jeudi 6 avril à 19h. Gratuit sur réservation au Pôle culturel. 285, avenue d'Avignon à Sorgues. 04 86 19 90 90. Puis jeudi 29 juin sur la scène de Jazz à Oloron-Sainte-Marie.

MH





L'orchestre de 3e CHAM du collège Voltaire de Sorgues.

Orange ville-pilote pour l'accrobranche en activités scolaires



L'Éducation nationale vient de donner son accord afin de faire d'Orange la première ville-pilote de Vaucluse avec la discipline de l'accrobranche dans le cadre des activités scolaires de la commune.

Avant cela, la municipalité de la cité des princes avait pris l'initiative, début 2020 (juste avant le déclenchement de la crise sanitaire) d'installer un parcours accrobranche pour enfants et adultes dans les hauteurs de la forêt <u>du centre de loisirs Boisfeuillet</u>.

Avec cet investissement de l'ordre de 50 000€ « l'idée était que les enfants inscrits au centre, ainsi que les groupes scolaires, puissent profiter de cette installation pour leurs classes, explique la Ville d'Orange. Nos agents en charge de l'animation extrascolaire ont ainsi suivi 122 heures de formation pour apprendre en toute sécurité aux enfants à pratiquer l'accrobranche avec eux. »

Une démarche qui semble avoir séduit l'Éducation nationale, qui après une visite de contrôle, a donné



son accord pour faire d'Orange la première ville-pilote du département pour tenter l'aventure de l'accrobranche dans le cadre des activités scolaires.

« Une belle réussite qui permet désormais aux élèves d'Orange de découvrir ce sport dans un cadre exceptionnel », se félicite la commune.